

Allianz Global Investors Fund  
Société d'Investissement à Capital Variable  
6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg  
R.C.S. Luxembourg B 71.182

## Avis aux Actionnaires

Conformément à ce qui a été annoncé précédemment, le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (la Société) a conclu qu'il est dans l'intérêt des actionnaires de fusionner le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity (le Compartiment absorbé) de la Société avec le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity Unconstrained (le Compartiment absorbant) comme exposé dans le tableau ci-après :

Nom du Fonds	Compartiment absorbé		Compartiment absorbant	
	Allianz Global Investors Fund -		Allianz Global Investors Fund -	
	Allianz Global Equity		Allianz Global Equity Unconstrained	
Catégories d'Actions	Catégorie d'actions	Code ISIN / N° de titre allemand	Catégorie d'actions	Code ISIN / N° de titre allemand
	AT (USD)	LU0101244092 / 921893	AT (USD)	LU0342679015 / A0Q0U9
Date de fusion initiale	21 février 2022			
Nouvelle date de fusion	22 février 2022			

La date de fusion initiale était fixée au 21 février 2022. Veuillez noter que la Fusion sera reportée au 22 février 2022 en raison de contraintes opérationnelles liées au calcul de la valeur nette d'inventaire du Compartiment absorbant le 21 février 2022.

**Les Actionnaires et les entités de tenue des comptes en République fédérale d'Allemagne peuvent trouver des informations détaillées concernant la fusion, y compris le Document d'informations clés pour l'investisseur sur le support de données durable conformément à la Section 167 du Kapitalanlagegesetzbuch (KAGB — Code d'investissement allemand), pour le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant, en ligne à l'adresse <http://de.allianzgi.com>.**

Senningerberg, février 2022

Allianz Global Investors Fund

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.